



ECOLE LEMANIA
FONDÉE EN 1908

Classes IB1/IB2 À l'IB Diploma Baccalauréat International

Année scolaire 2018/2019 rentrée le 27 août 2018

Frais de scolarité/écolage année académique sans internat

Classes IB1 ou IB2

Finance d'inscription	CHF 1'500.-
Classe IB1 ou IB2	CHF 27'800.-
Total :	CHF 29'300.-

Internat

Internat – Information générale

L'internat est destiné aux jeunes gens et jeunes filles âgés de 15 ans et plus.

Les élèves résidents en chambre double sont placés ensemble dans la mesure du possible selon l'âge, la langue, et les études suivies.

Les étudiants sont **attendus le dimanche entre 16h et 20h.**

Le **départ** doit être prévu pour **le samedi matin.**

Toute **exception** doit être convenue **1 semaine à l'avance avec la direction.**

Les prestations suivantes sont incluses dans les prix mentionnés à la page suivante :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ frais des cours▪ pension complète▪ entretien, blanchissage et repassage▪ fourniture de la literie et des linges de toilette▪ raccordement et utilisation d'internet (wifi) | <ul style="list-style-type: none">▪ encadrement et suivi pédagogique▪ sports (p. ex. tennis, fitness, ski etc.)▪ activités culturelles et de loisirs les week-ends▪ frais de visa côté suisse▪ taxes locales |
|--|--|



ECOLE LEMANIA
FONDÉE EN 1908

Les tarifs : **écolage – IB1/IB2 / Internat 7/7 jours, sans vacances /** **Total**

Catégorie de chambre	Information sur la catégorie	Ecolage	Internat avec week-ends	Total (écolage+internat)
Chambre « standard » double	<i>Douche et w-c. à l'étage</i>	CHF 29'300.-	CHF 34'690.-	CHF 63'990.-
Chambre « confort » double	<i>Comprenant frigo et douche.w-c. à l'étage</i>	CHF 29'300.-	CHF 43'200.-	CHF 72'500.-
Chambre « confort + » double	<i>Comprenant frigo, douche et w-c.</i>	CHF 29'300.-	CHF 51'340.-	CHF 80'640.-
Chambre « standard » individuelle	<i>Douche et w-c. à l'étage</i>	CHF 29'300.-	CHF 58'000.-	CHF 87'300.-
Chambre « confort » individuelle	<i>Comprenant frigo et douche. w-c. à l'étage</i>	CHF 29'300.-	CHF 72'800.	CHF 102'100.-
Chambre « confort + » individuelle	<i>Comprenant frigo, douche et w-c.</i>	CHF 29'300.-	CHF 91'300.-	CHF 120'600.-

Dépôt remboursable : CHF 6'000.-

Remboursement du dépôt : le dépôt est remboursé après le départ de l'élève, en principe trois mois après son départ, pour autant que tous les montants dus aient été payés.

Séjour à l'internat pendant les vacances scolaires : c'est possible à condition d'un préavis par écrit, adressé à la direction de l'Internat, et cela **4 semaines avant le premier jour des vacances.**
Tarif journalier pendant les vacances scolaires : chambre « Standard » double CHF 100, Chambre « confort » double CHF 150, Chambre « confort+ » double CHF 170, Chambre « standard » individuelle CHF 120, Chambre « confort » individuelle CHF 150, Chambre « confort+ » individuelle CHF 190.



ECOLE LEMANIA
FONDÉE EN 1908

AUTRES FRAIS

Assurance maladie: l'assurance maladie et accident est obligatoire pour tous / toutes les élèves qui résident en Suisse, peu importe leur nationalité (suisse ou autre).

Les responsabilités pour la conclusion d'une assurance maladie et accident se définissent comme suit:

- a) **Si les parents sont domiciliés en Suisse et indépendamment de l'habitation de l'élève** (à l'Internat ou chez ses parents): les parents doivent adresser à l'Ecole LEMANIA une attestation d'assurance d'une caisse maladie qui soit située ou au moins reconnue en Suisse.
- b) **Si les parents sont domiciliés à l'étranger et l'élève n'habite pas à l'Internat de LEMANIA**, les parents doivent adresser à l'Ecole LEMANIA une attestation d'assurance d'une caisse maladie qui soit située ou au moins reconnue en Suisse.
- c) **Si l'élève habite à l'Internat de LEMANIA**, il / elle sera assuré /-e d'office dans le cadre de l'assurance collective que LEMANIA a conclue, sauf si l'élève fourni à LEMANIA, une attestation, confirmant qu'il / elle dispose déjà d'une assurance maladie et accident, qui est reconnue en Suisse.

Organe compétent pour déterminer la validité pour la Suisse d'une assurance maladie et accident : Organe cantonal de contrôle de l'assurance-maladie et accidents, ch. de Mornex 40, CH-1014 Lausanne, Tél. +41 (0)21 557 4701, +41 (0)21 557 4750

L'assurance collective de LEMANIA comprend l'assurance de base (hospitalisation en chambres commune, médecin et pharmacie) soumise à une franchise limitée à CHF 100.- par année.

Le questionnaire de santé, inclus dans la documentation de demande d'inscription, doit être complété, signé et retourné à LEMANIA par tous les élèves.

Prix par mois ou fraction de mois

Assurance maladie et accidents	
Jusqu'à 17 ans	→ CHF 240.-
De 18 à 24 ans	→ CHF 530.-

Les frais supplémentaires relatifs aux **activités facultatives, cours particuliers, fournitures scolaires et participation aux frais médicaux non couverts par l'assurance** seront facturés 30 jours avant l'échéance du montant dû.

Veillez noter qu'il n'y a pas de réduction de prix possible en cas de non-participation aux activités incluses dans le forfait. Il est conseillé aux étudiants de prendre leur matériel de sport (raquette de tennis, ski) afin d'éviter des frais de location.

Les étudiants sont responsables de leur **clé**, en cas de perte celle-ci sera facturée.

Doc 22022018-5/PAGE3/4



ECOLE LEMANIA
FONDÉE EN 1908

Shuttle Service (aéroport – LEMANIA / LEMANIA aéroport) : l'école organise à la demande de l'élève un service pick-up de l'aéroport de Genève à l'école. Coût du service : CHF 270.- aller simple.

Inscription : le formulaire d'inscription est à retourner dûment signé dans les plus brefs délais afin d'assurer la disponibilité des places en classe ainsi que celle du logement à l'Internat, s'il y a lieu. Le règlement de la facture garantit définitivement la réservation.

Confirmation de l'inscription provisoire et facturation : à la réception de votre demande d'inscription, votre demande et toutes les annexes seront étudiées. Si les prérequis sont remplis une lettre, confirmant l'inscription provisoire vous parviendra avec la facture.

Confirmation de l'inscription définitive : à la réception du premier montant dû selon l'échéance stipulée sur la facture, LEMANIA confirmera, par écrit, l'inscription définitive.

Délais de paiement :

Les frais de scolarité et de l'internat, se règlent en respectant les échéances de la facture.

Annulation de l'inscription ou départ anticipé, après que la facture ait été reçue

Une **Annulation de l'inscription** ou un **départ anticipé de l'Internat et / ou des cours** doit être annoncé par lettre recommandée à la Direction.

Annulation de l'inscription à l'Internat et/ou aux cours – frais dûs :

Les **frais d'inscription** seront dus.

Une **partie des frais de logement à l'Internat et d'écolage** seront dus comme suit :

Désinscription de l'Internat

Désinscription reçue avant le début des cours ou pendant la période des cours, mais reçue jusqu'au 31 Décembre* : 50% de frais de logement à l'internat seront dus

A partir du 01 janvier* 100% de frais de logement à l'internat seront dus.

Nous ne prendrons en considération que la **date de réception du courrier**.

Le montant dû sera forfaitaire. Les périodes des vacances scolaires n'auront pas d'influence sur le montant dû.

Désinscription des cours

En cas de désinscription des cours avant et pendant la période des cours : 50% de frais de scolarité seront dus.

PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT ACCEPTE Prière de vous référer au formulaire d'inscription concernant les conditions financières générales.

Coordonnées bancaires : les coordonnées bancaires seront mentionnées sur la facture